

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00747

Numéro SIREN : 827 535 972

Nom ou dénomination : 2M FRUITS

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2022 sous le numéro de dépôt 943

# 2M FRUITS

*Société par Actions Simplifiée*

*Au capital de EUR 1.000*

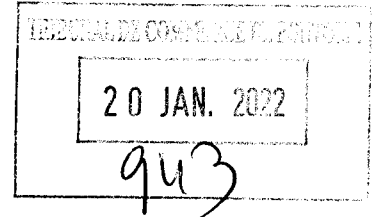
*Siège social :*

*2, rue de la République*

*95200 SARCELLES*

---

---



**COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

*certifié conforme à*

*l'original*

# ***2M FRUITS***

***Société par Actions Simplifiée***

***Au capital de EUR 1.000***

***Siège social :***

***2, rue de la République***

***95200 SARCELLES***

---

---

***BILAN***

***EXERCICE CLOS LE 31/12/2020***

1

## BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 102 septies  
A bis du code général des impôts)

N°15948\*03

Désignation de l'entreprise SASU 2M FRUITS			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise 2, RUE DE LA REPUBLIQUE			95200	SARCELLES	
SIRET 8 2 7 5 3 5 9 7 2 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12			Durée de l'exercice précédent* _____		
			Exercice N clos le 31/12/2020		
<b>ACTIF</b>			<b>Brut</b>	<b>Amortissements-Provisions</b>	
			<b>1</b>	<b>2</b>	
			<b>Net</b>		
			<b>3</b>		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	2 013
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
	<b>Total I (5)</b>		044	048	2 013
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	6 128
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres* (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	22 382
Charges constatées d'avance*		092	094		
<b>Total II</b>		096	098	28 510	
<b>Total général (I + II)</b>			110	112	2 013
					37 178
<b>PASSIF</b>					
			Exercice N NET		
			1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000
	Ecart de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		100
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )		132		
	Report à nouveau		134		13 740
	Résultat de l'exercice		136		3 898
	Provisions réglementées		140		
	<b>Total I</b>		142		18 738
Provisions pour risques et charges		154			
<b>Total II</b>		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		6 052
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 )		172		12 388
	Produits constatés d'avance		174		
<b>Total III</b>		176		18 440	
<b>Total général (I + II + III)</b>			180		37 178
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T V A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

# ***2M FRUITS***

*Société par Actions Simplifiée*

*Au capital de EUR 1.000*

*Siège social :*

*2, rue de la République*

*95200 SARCELLES*

---

---

***COMPTE DE RESULTAT***  
***EXERCICE CLOS LE 31/12/2020***

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code genera. des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 2M FRUITS

Néant  \*

## A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le  
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	146 504
	Production vendue	{	biens	215	214	
			services *	217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>					232	146 504
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	114 695
	Variation de stocks (marchandises)*				236	-238
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	436
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes* (dont crédit-bail : - mobilier ..... - immobilier .....)				242	5 444
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 132)		243	1 132	244	1 132
	Rémunérations du personnel*				250	20 086
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 397
	Dotations aux amortissements*				254	2 013
	Dotations aux provisions				256	
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>					264	147 964
<b>I- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	-1 460
<b>Produits financiers (III)</b> 280					294	
			<b>Charges financières (V)</b>		294	
			<b>Produits exceptionnels (IV)</b>		290	6 000
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b> {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300	642
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
<b>Impôt sur les bénéfices* (VII)</b>					306	
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	3 898
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	3 898	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	642
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option { (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249				251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986		ZFU -TE (44 octies et octies A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JF1 (44 sexies A) 989			
	ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44 quinquies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		Investissements outre-mer 344			
	ZFANG (44 quaterdecies) 345					
	BUD (44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 995			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641			
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col.1 Déficit col.2 352					354	1 460
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat				360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col.1 Déficit col.2 370					372	1 460

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

# **2M FRUITS**

*Société par actions simplifiée  
au capital de 1000 euros*

*Siège social : 2, rue de la République  
95200 Sarcelles*

*827 535 972 R.C.S de Pontoise*

=====

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021**

=====

L'an 2021, le trente juin à dix-sept heures,

Les associés de la société **2M FRUITS**, Société anonyme simplifiée, au capital de 1 000 €, divisé en 1000 actions d'un (1) euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation écrite du président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les associés présents ainsi que par les représentants et les mandataires des associés non présents.

**Monsieur TIRECH Mohammed**, président associé, préside la séance.

Monsieur le président constate que les associés présents sont en possession de l'intégralité du capital social. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les Statuts de la société,
- Le texte des résolutions,
- Les comptes annuels relatifs à l'exercice social clos le **31 décembre 2020**.

Le Président rappelle les points de l'ordre du jour :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2020** ;
- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ;
- Approbation desdits comptes et conventions, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;

Le président prononce l'ouverture des débats. Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur la résolution figurant à l'ordre du jour.

MT

## RESOLUTION I

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant concernant l'exercice clos le **31 décembre 2020**, approuve :

- 1 - les comptes se soldant par un bénéfice comptable de **3 898,16 €** ;
- 2 - les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au gérant quitus plein, entier et définitif pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

## RESOLUTION II

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit :

❖ Résultat de l'exercice 2020 (positif)	:	3 898,16 €
❖ Reports à nouveaux cumulés au 31/12/2019	:	13 614,86 €
Total à affecter :		<u><u>17 513,02 €</u></u>

Affectation :

❖ Report à Nouveau (débit) pour la totalité, soit	:	17 513,02 €
---------------------------------------------------	---	-------------

Total affecté :		<u><u>17 513,02 €</u></u>
-----------------	--	---------------------------

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

## RESOLUTION III

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 en prend acte.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures.

**M. TIRECH Mohammed**

